



DOSSIER : DP N°0421682680042

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur : MARTINEAU Paul

Pour : Pose d'un bloc climatisation

Références cadastrales : AX-0032

Adresse du projet : 45 route de la Ribaudy
Les Collonges
42410 PELUSSIN

**CERTIFICAT DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire au nom de la Commune**

Le Maire de la Commune de Pélussin, Monsieur André BOUCHER, certifie que la Déclaration Préalable déposée par M. MARTINEAU Paul, enregistrée sous le numéro DP0421682680042 a fait l'objet d'une décision de non-opposition pour le projet ci-dessus référencé en date du 28/05/2026.

L'avis de dépôt de la déclaration préalable a été affiché en mairie en date du 27/04/2026 en application de l'article R.423-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier a été transmis au représentant de l'Etat dans le Département en application des articles L 2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

*Par délégation du Maire,
La 5^{ème} adjointe
Laurence CONSTANTIN*



PUBLIE LE 29/05/2026

2 Place de l'Hôtel de Ville 42410 PELUSSIN – 04.74.87.62.02 – mairie@ville-pelussin.fr